

1. HABITAT

+1,5%/an : évolution démographique
92% de maisons individuelles
75% de propriétaires
5,6% de logements locatifs sociaux

2018

Réunion d'information
Ensemble des élus & des partenaires :
31 janvier 2018

COPIL
Maires & adjoints à l'urbanisme
Diagnostic et orientations : 13 février

Visite terrain
Ensemble des élus - Thématique :
Fonctionnement urbain/Développement
économique/Agriculture : 21 février

Ateliers
Membres des commissions & les volontaires
Développement économique /
Centraire et commerces : 21 février
Mobilité : 16 mai 2018

COPIL
Maires & adjoints à l'urbanisme
Synthèse des premiers ateliers : juin

Visite terrain
Ensemble des élus - Thématique :
Paysage / Patrimoine & Biodiversité : 4 juillet 2018

Ateliers

COPIL

Partage
du Pré-PADD

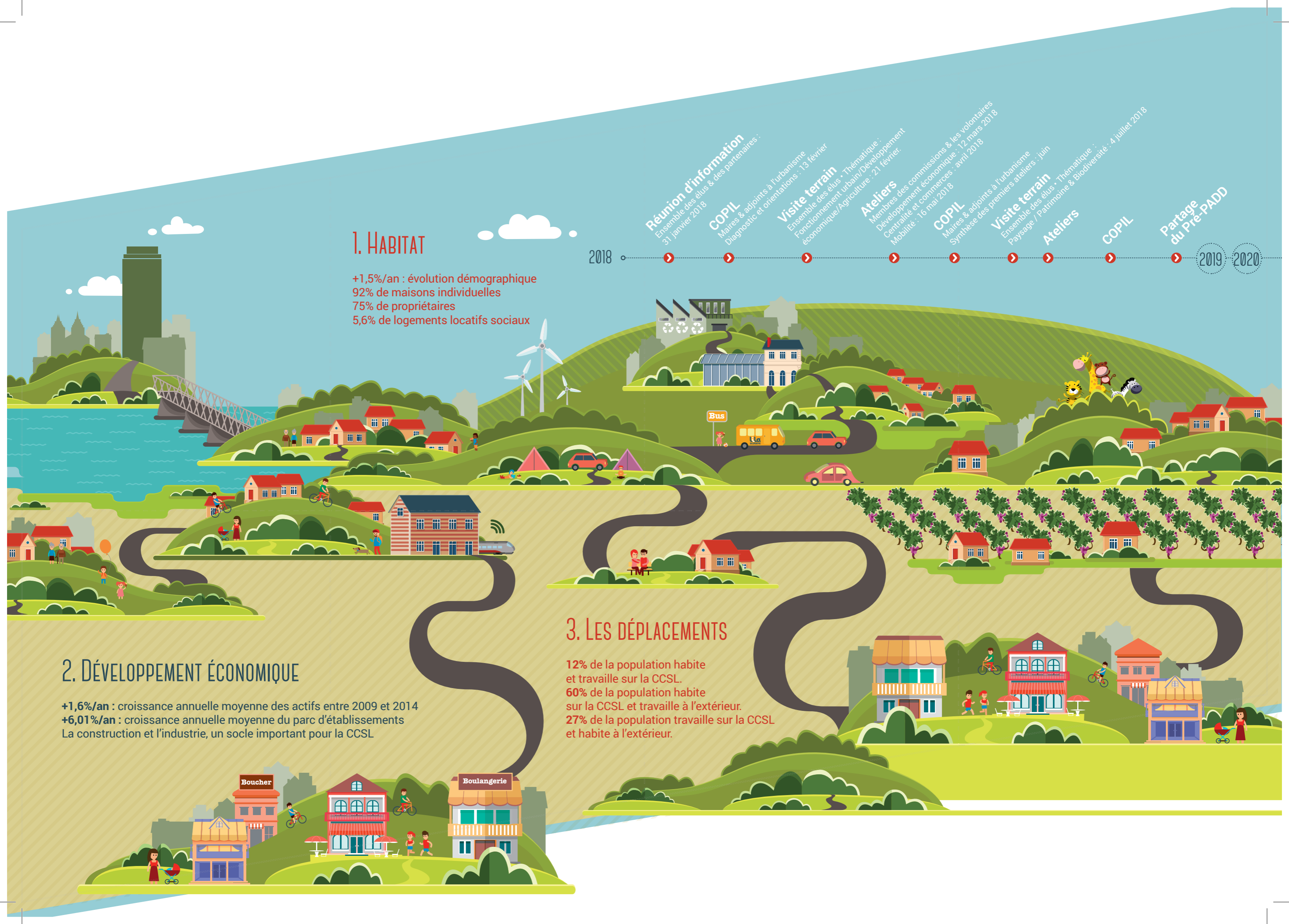
2019 2020

2. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

+1,6%/an : croissance annuelle moyenne des actifs entre 2009 et 2014
+6,01%/an : croissance annuelle moyenne du parc d'établissements
La construction et l'industrie, un socle important pour la CCSL

3. LES DÉPLACEMENTS

12% de la population habite et travaille sur la CCSL.
60% de la population habite sur la CCSL et travaille à l'extérieur.
27% de la population travaille sur la CCSL et habite à l'extérieur.



LE PRÉ-PADD, POURQUOI?

Le PRÉ-PADD doit être envisagé comme une opportunité qui nous est offerte pour :

- Prendre le temps de construire une vision pour le territoire de demain.
- Consolider la nouvelle intercommunalité autour d'un projet fédérateur
- Anticiper l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal si c'est une volonté partagée

Ce PRÉ-PADD doit être construit comme un projet de territoire qui permettra à l'intercommunalité de se doter d'une vision spatiale stratégique. La CCSL sera accompagnée dans ce projet par l'AURAN (Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise).

Ensemble, nous allons définir une prospective pour notre territoire, adaptée à nos spécificités, nos besoins et nos orientations de développement.

C'est une réflexion commune qui permet d'identifier et de hiérarchiser les principaux enjeux du territoire. Il établit la ligne de conduite de l'intercommunalité en matière d'aménagement et de développement à l'échance d'une dizaine, voire d'une quinzaine d'années.

C'est un document stratégique qui exprimera une vision partagée.

LE PRÉ-PADD, AVEC QUI ?

Les acteurs du projet

les Élus municipaux, les partenaires & l'AURAN
(Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise)

Les interlocuteurs clés du projet

Pierre-André PERROUIN,
Président De la Communauté de communes Sèvre & Loire

Jean-Pierre MARCHAIS,
Vice-Président chargé de l'aménagement du territoire

Aurélié DUCERF-NAVARRO,
Chef de projet
Directrice du Pôle Aménagement & Attractivité du Territoire



DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE & LOIRE
un projet de territoire co-construit
LE PRÉ-PADD

www.sevre-loire.com • 02 41 56 11 12

LE PRÉ-PADD

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE & LOIRE
un projet de territoire co-construit

Après un an d'existence, la Communauté de communes Sèvre & Loire a su mettre en œuvre et enclencher de nombreux projets : la création du service urbanisme, les transferts de compétences eau et assainissement,... Ils ont permis de travailler ensemble à la construction de notre nouveau territoire.

D'ici une dizaine d'années, la communauté de communes comptera environ 8 500 habitants supplémentaires, nous devons dès à présent définir des orientations en matière d'aménagement pour répondre aux besoins futurs des habitants et à leur mode de vie. En effet, pour chaque habitant du territoire, l'échelle intercommunale est désormais celle du quotidien tant pour ses activités professionnelles que certains de ses loisirs. Les mobilités dépassent les limites administratives et interrogent le fonctionnement de nos territoires, notre rapport aux territoires voisins et à la métropole nantaise. Pour ces différentes raisons, les membres du Bureau de la CCSL souhaitent poursuivre le travail commun déjà engagé en consacrant l'année 2018 à l'élaboration d'un pré-Projet d'Aménagement et de Développement Durable (pré-PADD).

Dans un monde en perpétuelle évolution, ce projet de territoire est une force de cohésion qui nous permettra de planifier et répondre ensemble aux défis du futur.



Devenez
ACTEUR
de la démarche

En tant qu'élus, vous avez un rôle déterminant à jouer. Venez partager votre vision de l'avenir, échanger sur les priorités & sur vos convictions pour organiser le territoire de demain.

Le Pré-PADD vous permet de vous impliquer de différentes manières dans la démarche, le questionnaire dans un premier temps mais aussi des visites terrain & des ateliers. Le projet de territoire abordera notamment l'habitat, les transports, et les déplacements, l'environnement, le patrimoine, les services et le développement économique, commercial et agricole.

N'hésitez pas à vous joindre à cette réflexion.

POUR INFO

Le pré-PADD intercommunal de la CCSL sera élaboré en dehors du cadre conventionnel d'élaboration d'un PLU puisque la communauté de communes ne possède pas la compétence en matière d'élaboration de documents de planification.